



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

293^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

CDU-230923

Le 23 septembre 2023

de 10 h 45 à 16 h

**Salle PSL-105, Pavillon Simon-Larouche
Campus d'Edmundston**

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-230923



CDU-230923

UNIVERSITÉ DE MONCTON

293^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 23 septembre 2023

de 10 h 45 à 16 h

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Denis Mallet	Nord-Est
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Michelyne Paulin	alUMni
Étienne Bélanger	Étudiant (Moncton)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Morel Caissie	Nord-Ouest	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Denise Frenette	Sud-Est	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Abby Godin	Étudiante (Edmundston)	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M
Louise Imbeault	Chancelière		
Mathis Joly	Étudiant (Shippagan)		
Jonathan Landry	Extérieur des régions		
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)		

Personnes excusées : Diane Carey, Isabelle Dasylyva-Gill, Isabelle Paulin et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	5
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
4. CORRESPONDANCE	5
5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
5.1 OJC Procès-verbal CEX-230821	5
5.2 OJC Procès-verbal CEX-230913 (extraordinaire)	5
5.3 OJC Rapport des Affaires professorales	6
5.4 OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	7
5.4.1 Évaluation du Baccalauréat spécialisé en art dramatique.....	7
5.4.2 Évaluation des programmes en études françaises (Baccalauréat ès arts – majeure en études françaises, Certificat en création littéraire et Certificat en sociolinguistiques)	8
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-230610.....	10
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-230610.....	10
8.1 Autres	10
9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	10
10. FORMATION – UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UNE OU D'UN PROFESSEUR	11
11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230821	11
11.1 Plan opérationnel institutionnel.....	11
11.2 Nomination de la vice-doyenne ou du vice-doyen par intérim de la Faculté de droit .	13
11.3 Proposition d'appellation de la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois	13
11.4 Dénomination de l'Université de Moncton – avancement des travaux vers la production d'un rapport sur l'état des lieux.....	14
11.5 Poste de l'ombud	14
11.6 Autres	14
12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230913 (EXTRAORDINAIRE)	14
12.1 Nomination de la doyenne ou du doyen par intérim des Études du campus de Shippagan	14
12.2 Autres	14
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	15
13.1 Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA).....	15
13.1.1 Nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée	15
13.2 Évaluation des programmes d'études en anglais (majeure en anglais – profil régulier, majeure en anglais – profil avec distinction, et mineure en anglais)	15
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	16
14.1 Entente de principe avec l'AEUM (Association des employés de l'Université de Moncton).....	16
14.2 Autres	17
15. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	17
15.1 Réforme des comités du Sénat académique – modification aux Statuts et règlements de l'Université de Moncton	17
15.2 Nomination au Conseil de l'Université	18
15.2.1 Membre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.....	18
15.3 Nomination aux comités du Conseil de l'Université	18
15.3.1 Comité d'audit.....	18
15.3.1.1 Membres externes du CDU, élus par le CDU	18
15.3.1.2 Experte non-employée par l'Université, élue par le CDU.....	18
15.3.2 Comité de placement	18
15.3.2.1 Expert non-employé par l'Université, élu par l'Université.....	18
15.4 Modification de l'article 24 des Statuts et règlements	19
15.5 Autres	19

16.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	19
	16.1 Modification à la Politique de placement.....	19
	16.2 Autres	19
17.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-230825.....	19
18.	AFFAIRES NOUVELLES.....	19
19.	PROCHAINE RÉUNION.....	20
	19.1 Réservez la date – Réception de Noël du Conseil de l'Université	20
20.	CLÔTURE.....	20

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT.....	
DOCUMENT A :	A()
DOCUMENT B : Ordre du jour adopté	B()
DOCUMENT C :	C()
DOCUMENT D :	D()
DOCUMENT E :	E()
DOCUMENT F :	F()
DOCUMENT G :	G()
DOCUMENT H :	H()
DOCUMENT I :	I()
DOCUMENT J :	J()
DOCUMENT K :	K()

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

10 h 45 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Quatre personnes sont excusées de la réunion, soit Diane Carey, Isabelle Dasylla-Gill, Isabelle Paulin et Terry Richardson.

Janice Comeau et Paul Ward sont nommés scrutateurs.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 13 septembre avec accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique de réunions. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Le président du Conseil de l'Université a reçu une lettre de démission de Mme Isabelle Wallace le 11 juillet 2023. Elle fait un retour aux études à l'Université de Moncton.

Il profite de l'occasion pour souligner sa contribution au Conseil et la remercier.

5. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-230923

Sébastien Dupuis, appuyé par Mathieu Lemieux, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5.1 OJC Procès-verbal CEX-230821

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 21 août est reçu aux fins de discussion.

5.2 OJC Procès-verbal CEX-230913 (extraordinaire)

Le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité exécutif du 13 septembre est reçu aux fins de discussion.

5.3 OJC Rapport des Affaires professorales**Congé administratif**

*« Que le Conseil de l'Université accepte qu'un congé administratif soit accordé à **Izold Guihur** (Faculté d'administration – Département d'administration) pour l'année universitaire 2023-2024, notamment pour la période allant du **24 septembre 2023 au 30 juin 2024.** »*

ADOPTÉE

Nominations

(faites par le VRER et le VRARH pour information au CDU)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH :

Campus de Moncton

1. Le bibliothécaire **HÉCTOR ALVAREZ** (Bibliothèque Champlain) a été nommé directeur des services publics de la Bibliothèque Champlain pour la période du **15 juillet 2023 au 14 juillet 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. Le professeur **LOUIS CORRIVEAU** (École des hautes études publiques – secteur économie) a été nommé directeur adjoint de son école pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
3. Le professeur **JEAN DESFORGES** (Département de physique et d'astronomie) a été nommé directeur de son département, prolongation d'un an, pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
4. Le professeur **PIERRE-MARCEL DESJARDINS** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur adjoint de son école pour la période du **1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2024 (rétroactif)** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
5. Le professeur **PIERRE-MARCEL DESJARDINS** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur par intérim de son école pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
6. La professeure **CAROLINE GIBBONS** (École de science infirmière) a été nommée directrice adjointe de son école pour un troisième mandat pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
7. Le professeur **ÉTIENNE HÉBERT CHATELAIN** (Département de biologie) a été nommé titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en signalisation et physiopathologie mitochondriales pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028**.
8. Le professeur **PHILIPPE JACQUIN** (Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines) a été nommé directeur de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

9. Le professeur **SIMON LAMARRE** (Département de biologie) a été nommé directeur adjoint de son département pour un deuxième mandat pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
10. La professeure **MADÉLINE LAMBOLEY** (Département de sociologie et de criminologie) a été nommée titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en violence sexuelle, prévention et intervention pour la période du **1^{er} septembre 2023 au 31 août 2028**.
11. Le professeur **MATHIEU LANG** (Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie) a été nommé directeur de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
12. La professeure **ISABEL LANTEIGNE** (École de travail social) a été nommée directrice adjointe de son école pour un deuxième mandat pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
13. La professeure **ANNE-MARIE LAROCHE** (Département de génie civil) a été nommée directrice par intérim de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
14. La bibliothécaire **MICHÈLE LEBLANC** (Bibliothèque Michel-Bastarache) a été nommée directrice de service de sa bibliothèque pour la période du **1^{er} mai 2023 au 30 avril 2026**, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
15. La professeure **MONIQUE LEVESQUE** (Département de comptabilité) a été nommée directrice de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
16. Le professeur **BUQUAN MIAO** (Département de génie civil) a été nommé directeur de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
17. Le professeur **FRANÇOIS RENAUD** (Département de philosophie) a été nommé directeur de son département pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
18. Le professeur **LEYLA SALL** (Département de sociologie et de criminologie) a été nommé directeur adjoint de son département pour un deuxième mandat pour la période du **1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
19. Le professeur **CHRISTOPHE TRAISNEL** (École des hautes études publiques) a été nommé directeur de son école pour la période du **1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025 (rétroactif)** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

5.4 OJC Rapport du Comité conjoint de la planification

5.4.1 Évaluation du Baccalauréat spécialisé en art dramatique

Recommandation 1

Que le Département d'art dramatique inclue, dans les 90 crédits de la spécialisation, des cours pertinents offerts par d'autres unités (ex. LITT3387 Théâtre acadien) ou des cours double siglés (ex. ARDR/LITT ou ARDR/ARVI).

Recommandation 2

Que le Département d'art dramatique crée une mineure en études théâtrales et une mineure en production-scénographie.

Recommandation 3

Que la direction du Département d'art dramatique collabore avec le décanat et le vice-décanat de la FASS pour s'assurer que les conventions collectives et les règlements universitaires (ex. 8.12 Plan de cours) soient respectés.

Recommandation 4

Que le Département d'art dramatique mette à niveau les équipements techniques (son et éclairage) de La Grange au moyen d'une demande de financement qui sera préparée avec l'assistance du VRER et de la Direction des partenariats.

Recommandation 5

Que le Département d'art dramatique élimine les cours de 1,5 crédit, actualise les contenus de cours pour éliminer les décalages, et élabore des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE.

Recommandation 6

Que le Département d'art dramatique ajoute un stage crédité optionnel au Baccalauréat en art dramatique en collaboration avec le Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE).

Recommandation 7

Que le Département d'art dramatique en collaboration avec la FASS réfléchisse à l'intégration des projets RDC du corps professoral dans les activités pédagogiques expérientielles.

Recommandation 8

Que le Département d'art dramatique organise une réunion annuelle avec les leaders des établissements culturels, des organismes associatifs et des enseignantes et enseignants d'art dramatique, afin de systématiser les contacts avec le Département.

Recommandation 9

Que le Département d'art dramatique développe un programme de promotion en collaboration avec le Bureau de recrutement et la Direction des communications.

ADOPTÉES

5.4.2 Évaluation des programmes en études françaises (Baccalauréat ès arts – majeure en études françaises, Certificat en création littéraire et Certificat en sociolinguistiques)**Recommandation 1**

Mettre à jour la banque de cours LING et LITT en prêtant une attention particulière à la redondance dans les cours de sociolinguistique (ex. LING3940), à la place des cours d'initiation à la linguistique (LING1810 et LING1811) et aux cours d'histoire de la langue (LING2841 et LING2842), puis, de manière plus globale, à l'offre de cours en littérature.

Recommandation 2

Prendre en compte les personnes étudiantes de l'international en intégrant dans certains cours l'étude d'œuvres issues de la francophonie subsaharienne, magrébine et antillaise.

Recommandation 3

Développer l'enseignement de la création littéraire après avoir éliminé les redondances dans la banque de cours LING et LITT.

Recommandation 4

Organiser des rencontres réseau par domaine d'études pour échanger sur l'enseignement et la R-D-C.

Recommandation 5

Mieux tirer profit des expertises professorales existantes : (1) en identifiant et adoptant de nouvelles méthodes d'enseignement et d'évaluation en collaboration avec le SASE; et (2) en mettant l'enseignement en format comodal à l'essai à titre de projet pilote afin d'être en mesure de contribuer pleinement à l'élaboration du Cadre institutionnel en matière d'apprentissage à distance.

Recommandation 6

Ajouter un stage crédité optionnel aux programmes en études françaises et développer d'autres activités d'apprentissage expérientiel en collaboration avec le Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE).

Recommandation 7

Standardiser les plans de cours en s'assurant que le règlement universitaire 8.12 soit respecté.

Recommandation 8

Élaborer des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE.

Recommandation 9

S'assurer que la direction et la direction adjointe améliorent la gestion des suivis auprès des personnes étudiantes de 1^{er} cycle afin de mieux les encadrer.

Recommandation 10

Intégrer des activités d'initiation à la R-D-C dans les cours et inviter les personnes étudiantes de 1^{er} cycle à participer aux activités de R-D-C (ex. conférences, colloques).

Recommandation 11

Qu'un rapport soit présenté à l'instance appropriée (nouveau sous-comité du Comité de planification du Sénat académique), rapport portant sur la mise en place technique de la réalisation ou non des recommandations avec une note explicative maximale de trois pages. »

ADOPTÉES

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**R : 02-CDU-230923**

Morel Caissie, appuyé par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-230610Corrections :

Mathis Joly indique qu'il était présent à la réunion du Conseil de l'Université du 10 juin. Son nom devra alors être ajouté à la liste des personnes présentes.

R : 03-CDU-230923

Mike Bannister, appuyé par Hélène Albert, propose :

« *Que le procès-verbal CDU-230610 soit adopté tel que corrigé.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-230610**8.1 Autres**

Aucun point n'a été soulevé.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**Présentation du recteur et vice-chancelier**

Le recteur et vice-chancelier, à l'aide de diapositives électroniques, présente son rapport pour la période de juillet-août-septembre 2023. Le rapport est présenté en faisant la liaison avec les chantiers de la Stratégie.

Activités

Plusieurs activités sont soulignées dans le rapport, notons les suivantes ;

- Juin – Mission de l'Université et de la Province à Poitiers – France
- Juin – Retraite du groupe de travail de l'Institut de recherche en santé
- Juin – Cérémonies d'investiture de l'Ordre de la Chancelière et de l'Ordre des Régentes et des Régents
- Juillet – Finalisation du plan opérationnel institutionnel
- Août – Mise sur pied d'un comité de gestion en cas de grève de l'AEUM
- Août – Mise sur pied d'un comité de gestion pour le logement étudiant
- Septembre – Ratification à 89 % l'entente entre l'Employeur et l'AEUM
- Septembre – Retraite de l'Équipe de direction (portant sur la Stratégie)
- Septembre – Subventions annoncées pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 pour un montant de 10,9 M\$ (projets LOE)

Inscriptions

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier indique que les inscriptions à temps complet à la session d'automne 2023 s'élèvent à 5316. Il s'agit d'un écart positif de 7,6 % comparativement à pareille date en 2022.

L'augmentation des inscriptions est attribuable surtout à la montée des inscriptions internationales.

Recherche

Le recteur et vice-chancelier fait remarquer que 80 % des projets de recherche de l'Université de Moncton qui sont présentés au CRSH reçoivent du financement. Ceci est le meilleur score de l'Université de Moncton depuis sa création.

Société royale du Canada

Le recteur et vice-chancelier félicite deux membres du corps professoral qui ont été élus membres de la Société royale du Canada, soit Suzanne Dupuis-Blanchard et Michel Cardin.

Discussion

Quelques questions sont posées au recteur et vice-chancelier lors de la période de discussion. On demande si le débat autour de la dénomination de l'Université de Moncton est un facteur qui est considéré dans la Stratégie. Le recteur indique que cela n'est pas entendu que ce dossier soit un facteur de la Stratégie.

Par ailleurs, on note l'augmentation des inscriptions, ce qui est favorable. Sur ce point, un membre rappelle que les meilleures ambassadrices et les meilleurs ambassadeurs de l'Université de Moncton pour le recrutement étudiant sont justement les personnes étudiantes elles-mêmes.

R : 04-CDU-230923

Hélène Albert, appuyée par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier pour la période de juillet à septembre 2023. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10. FORMATION – UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UNE OU D'UN PROFESSEUR

Invitée : Isabelle Violette, professeure au secteur linguistique du campus de Moncton

Présentation de Mme Violette

Mme Violette présente d'abord quelques clichés de la vie d'une ou d'un professeur. Elle illustre par la suite par des images que l'enseignement n'est qu'une facette du travail d'une ou d'un professeur. La recherche et les services à la communauté s'ajoutent à la charge d'enseignement. Finalement, elle présente ce que peut ressembler une semaine typique de travail en démontrant comment elle arrive à atteindre un équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle.

Discussion du Conseil

Quelques questions furent posées à Mme Violette. Le président et plusieurs membres remercient la professeure pour son excellente présentation.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230821

11.1 Plan opérationnel institutionnel

Invité : Mathieu Lang, leader de la Stratégie

Présentation de M. Lang

M. Lang rappelle la démarche entreprise pour mener à bien le projet de la Stratégie. On rappelle les quatre phases, soit les suivantes :

- Phase 1 : Vision-mission-valeurs
- Phase 2 : Cap sur l'avenir – Stratégie 2023-2028
- Phase 3 : Plan opérationnel institutionnel
- Phase 4 : Plans opérationnels des unités

À ce moment-ci, le projet est en phase 3.

M. Lang indique que le plan d'action compte un projet transversal, sept projets phares et 75 actions. Le projet transversal est celui de *réinventer le réseau pour la pérennité de l'Université de Moncton comme chef de file en Acadie et dans la Francophonie*.

Les projets phares sont les suivants :

- 1) *Milieu de vie* - Construction de résidences / appartements pour la population étudiante sur les trois campus.
- 2) *Milieu de vie* - Rénovation du Centre d'éducation physique et sportif (CEPS)
- 3) *Talents* - Programme de leadership professionnel mettant l'accent sur la diversité et l'équité.
- 4) *Enseignement et Recherche* - Centre d'excellence en pédagogie universitaire.
- 5) *Enseignement et Recherche* - Création d'instituts de recherche.
- 6) *Communautés* - Incubateur de résolution d'enjeux sociaux.
- 7) *Leadership* - Modernisation de l'infrastructure numérique.

M. Lang indique que plusieurs actions sont déjà entamées. Parmi celles-ci, notons la réforme des comités du Sénat académique, la restructuration de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, la formation des gestionnaires et cadres universitaires, le plan d'action climatique, le plan de gestion de risque et le plan de développement philanthropique.

Dans le plan opérationnel institutionnel, on y trouve les 75 actions.

En termes de coûts estimés, on notera que le projet du CEPS s'élève aux environs de 127 M\$. Des subventions fédérales, provinciales et des investissements privés et de l'Université seront nécessaires pour porter ce projet à terme.

Par ailleurs, pour le projet phare de la modernisation de l'infrastructure numérique, l'on prévoit un montant de 6 M\$ provenant du fonds de stabilisation pour mener à terme ce projet.

Certains projets recevront du financement du fonds de la Stratégie. C'est le cas du plan d'action climatique, de l'incubateur, du Centre d'excellence en pédagogie et de l'EDI-D. À ce titre, des montants clefs ont été estimés, s'élevant au total à un montant d'environ 1,9 M\$ annuellement.

Enfin, un montant d'environ 9 M\$ est estimé comme montant ponctuel pour divers projets incluant la modernisation des infrastructures numériques, la dotation temporaire pour la Stratégie, le projet de reconnaissance des acquis et des études de marché.

Discussion

Lors de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Il sera important d'avoir un mécanisme pour assurer les suivis et la reddition de compte.
- Attention aux indicateurs de rendement; ceux-ci ne sont pas toujours appropriés dans des contextes complexes.
- Comment évaluer le sentiment de fierté? l'engagement? le sentiment d'appartenance envers la Stratégie? Il faut trouver des moyens d'engager les gens.

Le recteur et vice-chancelier indique que les vice-recteurs développeront des plans de travail. Des partenaires seront identifiés. L'Équipe de direction demeurera la caisse de résonance pour l'avancement des projets.

Par ailleurs, au sujet des indicateurs de rendement, un travail est en cours en collaboration avec le chercheur institutionnel pour identifier des indicateurs appropriés. Le recteur indique que l'on ne peut avoir 75 indicateurs. Des choix appropriés seront faits.

Le Conseil note que la communication de l'avancement des projets demeure importante. Des petits plans de communication, simples et compréhensibles, remis en continu, pourraient s'avérer très utiles à long terme.

Enfin, le recteur et vice-chancelier indique que des projets de leadership, notamment au niveau de la révision de l'organigramme de l'Université, sont en cours. Ce travail se fait avec l'aide d'experts dans le domaine.

Le président du Conseil rappelle que la Stratégie est ambitieuse et laborieuse. Le tout ne peut se faire par quelques personnes. Le travail doit se faire en équipe dans les trois campus. Le président rappelle que l'essoufflement et le manque de communication sont des indicateurs d'échec. Sans vouloir porter un ombrage aux travaux, il sera important de bien gérer les énergies engagées et créatives.

Le président est d'avis que les projets sont bien identifiés et bien choisis. Ceux-ci pourront transformer l'allure de l'Université.

Enfin, le président rappelle que le Conseil doit continuer de soutenir les projets, demeurer un fier ambassadeur des succès à venir et, de plus, demeurer fier du travail accompli. Il remercie le recteur, M. Lang et toutes les équipes de travail.

R : 05-CDU-230923

François Daigle, appuyé par Mireille Vautour, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte le plan opérationnel de la Stratégie Cap sur l'avenir 2023-2028. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

11.2 Nomination de la vice-doyenne ou du vice-doyen par intérim de la Faculté de droit

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) résume le profil professionnel de Mme Karine McLaren en précisant que Mme McLaren a occupé le poste de vice-doyenne par intérim de la Faculté de droit en 2020-2021.

R : 06-CDU-230923

Michelyne Paulin, appuyée par Mike Bannister, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Karine McLaren** comme vice-doyenne par intérim de la Faculté de droit pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. »*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

11.3 Proposition d'appellation de la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois

Le président du Conseil de l'Université présente le dossier de Mme Viola Léger. Il est proposé par le *Comité pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités de l'Université de Moncton* (pour le campus de Moncton) que la Salle de spectacle Jeanne-de-Valois, campus de Moncton, soit nommée Salle de spectacle Viola-Léger.

R : 07-CDU-230923

Hélène Albert, appuyée par Morel Caissie, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois soit nommée **Salle de spectacle Viola-Léger**. »*

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

11.4 Dénomination de l'Université de Moncton – avancement des travaux vers la production d'un rapport sur l'état des lieux

Le président du Conseil et le recteur et vice-chancelier rappellent que deux personnes ont été retenues pour produire un rapport factuel portant la dénomination de l'Université de Moncton, soit Stéphanie Chouinard et Maurice Basque. Ce travail se poursuit et le dépôt du rapport est prévu pour novembre. C'est le Conseil de l'Université qui décidera de la suite des choses.

Le président rappelle qu'aucun commentaire ne sera fait sur le fond avant le dépôt du rapport et les arbitrages au Conseil. Plusieurs membres évoquent que la communication avec la communauté sera importante.

Enfin, le président rappelle que le rôle des membres du Conseil, dans ce dossier et tous les dossiers, est de prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt de l'institution.

11.5 Poste de l'ombud

Le président du Conseil explique que le contrat de Mme Lise Frigault a pris fin le 31 août. Ce poste pourrait être redéfini dans les prochains mois. Mme Katherine d'Entremont agira comme ombud par intérim à partir du 25 septembre.

11.6 Autres

Aucun point n'est soulevé.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230913 (EXTRAORDINAIRE)**12.1 Nomination de la doyenne ou du doyen par intérim des Études du campus de Shippagan**

Le VRER explique que cette nomination fait suite au départ de M. Yves Bourgeois qui était à son 2^e mandat au poste de doyen des Études du campus de Shippagan.

Le VRER présente le candidat qui convoite l'intérim, M. Pierre Philippe Ferguson. M. Ferguson qui est apprécié par ses pairs et les personnes étudiantes est au service de l'Université de Moncton depuis 13 ans. Il est titulaire d'un baccalauréat en physique (Moncton), d'une maîtrise en physique (Moncton) et d'un doctorat en physique (Dalhousie).

M. Ferguson est professeur et a été responsable de la Formation continue au campus de Shippagan pour quelques années. Il est le représentant de l'UMCS à la réunion des vice-doyennes et vice-doyens. Il fut responsable du Service des technologies de 2018 à 2020. Par ailleurs, récemment, il a pris part au programme de formation pour les gestionnaires et les cadres de l'Université de Moncton.

R : 08-CDU-230923

Daniel Goguen, appuyé par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Pierre Philippe Ferguson** comme doyen des Études par intérim du campus de Shippagan pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 juin 2024. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

12.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

13.1 Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)

13.1.1 Nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de révision des *Statuts et règlements* du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA), centre de recherche qui fut créé en 1987. Cette révision fait suite à un processus de réflexion qui a été mené en plusieurs étapes, dont un processus formel d'évaluation avec une équipe d'évaluation externe, dont les conclusions ont permis d'identifier certaines préoccupations majeures et de formuler 25 recommandations.

Plusieurs de celles-ci touchent à la structure et à la gouvernance du Centre.

Notons qu'une nouvelle structure de gouvernance est proposée afin d'inclure la création d'un comité scientifique. Notons également que le Centre souhaite modifier son nom afin de mieux refléter son mandat. Il deviendra le Centre de recherche sur la langue en Acadie.

Par ailleurs, le Centre souhaite mettre à jour son règlement administratif. À ce titre, les objectifs ont été revus. Aussi, la structure a été modifiée.

La prochaine révision du règlement administratif aura lieu dans cinq ans.

13.1.2 **Modification aux Statuts et règlements du Centre**

Le Centre sera en période de transition et souhaite s'inscrire dans la nouvelle stratégie de l'Université. Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 09-CDU-230923

Hélène Albert, appuyée par Carole Boucher, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée, soit **Centre de recherche sur la langue en Acadie.** »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

R : 10-CDU-230923

Mireille Vautour, appuyée par Hélène Albert, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées aux *Statuts et règlements* du Centre de recherche sur la langue en Acadie. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

13.2 Évaluation des programmes d'études en anglais (majeure en anglais – profil régulier, majeure en anglais – profil avec distinction, et mineure en anglais)

Le VRER explique que lors de la présentation de l'évaluation des programmes au Sénat académique, les membres ont adopté une version modifiée de la première recommandation. En changeant le verbe « réduire » par « revoir », on permet plus de flexibilité dans la mise en œuvre de cette recommandation.

Le VRER présente les recommandations.

R : 11-CDU-230923

Hélène Albert, appuyée par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Revoir le nombre de cours obligatoires au programme et les remanier afin d'y intégrer des contenus contemporains.

Recommandation 2

Resserrer la liste des cours de niveau 3000 et 4000 en combinant certains cours afin de créer de nouveaux cours en littérature mondiale et littérature autochtone.

Recommandation 3

Mieux tirer profit des expertises professorales au sein de l'UARD en réduisant le nombre de cours offerts sur plusieurs campus et en mettant l'enseignement en format comodal à l'essai à titre de projet pilote afin d'être en mesure de contribuer pleinement à l'élaboration du Cadre institutionnel en matière d'apprentissage à distance.

Recommandation 4

Renforcer la collaboration entre les campus en définissant les résultats d'apprentissage pour le programme en tenant compte du rôle de chaque cours.

Recommandation 5

Mettre en œuvre un mécanisme pour bonifier le service d'aide à la rédaction qui est disponible en anglais en collaboration avec le Bureau de l'apprentissage expérientiel (ex. tutorat étudiant, stage crédité ou rémunéré).

Recommandation 6

Consulter la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, volet recrutement, ainsi que la Direction des communications et mettre en œuvre la meilleure approche pour satisfaire aux besoins de la population étudiante de l'Université de Moncton en ce qui concerne le choix de langue ou de langues des titres et descriptions des cours et des programmes en études anglaises, des débouchés ainsi que des profils des membres du corps professoral du Département d'anglais.

Recommandation 7

Changer le nom du « Département d'anglais » à « Département d'études anglaises », le nom de la « mineure en anglais » à la « mineure en études anglaises » et de la « majeure en anglais » à la « majeure en études anglaises ».

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

14.1 Entente de principe avec l'AEUM (Association des employés de l'Université de Moncton)

Le président du Comité de finance indique qu'une entente de principe fut conclue le 31 août entre l'Employeur et l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM). Celle-ci fut acceptée par les membres de l'AEUM le 1^{er} septembre.

15.2 Nomination au Conseil de l'Université**15.2.1 Membre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick****R : 14-CDU-230923**

Denis Prud'homme, appuyé par Darius Bossé, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **François Daigle** comme membre de l'extérieur du Nouveau-Brunswick pour un troisième mandat de trois ans. »*

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

15.3 Nomination aux comités du Conseil de l'Université**15.3.1 Comité d'audit****15.3.1.1 Membres externes du CDU, élus par le CDU****R : 15-CDU-230923**

Louise Imbeault, appuyée par Daniel Goguen, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Denis Mallet** comme membre du Comité d'audit pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

R : 16-CDU-230923

Denis Mallet, appuyé par _____, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mireille Vautour** comme membre du Comité d'audit pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

15.3.1.2 Experte non employée par l'Université, élue par le CDU**R : 17-CDU-230923**

François Daigle, appuyé par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que le mandat de **France Ringuette** comme membre et présidente du Comité d'audit soit prolongé jusqu'au 30 avril 2024. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

15.3.2 Comité de placement**15.3.2.1 Expert non employé par l'Université, élu par l'Université****R : 18-CDU-230923**

François Daigle, appuyé par Sébastien Dupuis, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Gilbert Lefrançois** comme membre du Comité de placement pour un deuxième mandat de trois ans. »*

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

15.4 Modification de l'article 24 des Statuts et règlements

En raison de la nature des rapports, il est proposé de passer de 10 à cinq jours le délai pour le dépôt des documents sur la plateforme numérique de réunions pour le Comité de placement.

R : 19-CDU-230923

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées au délai pour le dépôt des documents au Comité de placement, notamment au paragraphe 24(7) des Statuts et règlements. »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

15.5 Autres

Aucun point n'est soulevé.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT**16.1 Modification à la Politique de placement**

Daniel Goguen, membre du Comité de placement, présente les mises à jour mineures, mais importantes, proposées à la *Politique de placement*. Parmi celles-ci, notons un changement au niveau de l'indice de référence pour la catégorie des titres à revenu fixe sans contrainte.

Aucune question n'est soulevée.

R : 20-CDU-230923

Daniel Goguen, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées à la Politique de placement. »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

16.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-230825

Aucune question n'est soulevée.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Le président du Conseil remercie la gouverneure Paulette Robert pour ses neuf années d'engagement au sein du Conseil de l'Université et pour son implication au Comité de placement. Mme Robert a continuellement été une fière ambassadrice du campus de Shippagan et de la Péninsule acadienne. Nous la remercions chaleureusement.

Le président remercie également Sébastien Deschênes pour l'accueil dans son campus et toute l'équipe qui a travaillé à l'organisation de la réunion, voire de la journée.

Finalement, il remercie toutes et tous pour leur participation à la rencontre.

19. PROCHAINE RÉUNION


La prochaine réunion du Conseil de l'Université aura lieu en présentiel le samedi 9 décembre 2023 à 8 h 30 au campus de Moncton.

19.1 Réservez la date – Réception de Noël du Conseil de l'Université

La réception annuelle de Noël du Conseil de l'Université aura lieu le vendredi 8 décembre 2023 à 18 h 30.

20. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale